



## « MA MUTUELLE RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES » LA SMERRA, AUX CÔTÉS DE LA RÉGION POUR COUVRIR LES ÉTUDIANTS DU TERRITOIRE

**Jeudi 17 octobre 2024** – Aux côtés du Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Fabrice PANNEKOUCKE, Stéphane PUGEAT, Directeur délégué opérationnel représentait la SMERRA, acteur de référence dans la protection sociale des étudiants, lors d'une conférence de presse quelques mois après le lancement de « Ma Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes » pour laquelle la mutuelle étudiante a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour couvrir les étudiants de la région.

Après plusieurs mois de collaboration avec les équipes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la SMERRA est heureuse d'être devenue partenaire de la Région aux côtés de 4 autres acteurs du dispositif « Ma Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes ». Celle-ci vise à assurer une couverture santé optimale pour soutenir le pouvoir d'achat des populations de la Région non couvertes ou insuffisamment couvertes, et notamment la population étudiante dont l'effectif dépasse les 370 000. Dans le cadre de ce dispositif, la SMERRA espère pouvoir accompagner un millier d'étudiants d'ici à 2025.

### Un partenariat régional pour une complémentaire santé nationale

Implantée à Lyon depuis sa création il y a plus de 50 ans, la SMERRA, dont la gouvernance est principalement composée d'élus étudiants, est attachée à répondre aux besoins spécifiques des jeunes en formation. Aujourd'hui, tout en déployant son expertise dans toutes les grandes villes étudiantes de France, la SMERRA reste profondément ancrée dans son territoire d'origine, où elle continue de cultiver une relation de proximité avec les étudiants.

À travers la création d'une complémentaire santé régionale, la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est fixée pour objectif de soutenir le pouvoir d'achat des habitants de la Région, en leur proposant une **complémentaire santé performante à un tarif préférentiel**, afin de leur faciliter l'accès aux soins. Pour les étudiants, ce dernier est **inférieur en moyenne de 14 %** par rapport aux tarifs pratiqués hors de ce dispositif.

En apportant son expertise et son savoir-faire, la SMERRA contribue pleinement à cet effort, avec un accent particulier sur la protection santé des étudiants, la prévention, la promotion de la santé et l'accompagnement au logement. Dans le cadre de ce partenariat et forte de son engagement, la SMERRA propose par ailleurs de maintenir le statu quo tarifaire sur ses formules dédiées aux étudiants.

« Je suis fier du défi relevé avec l'ensemble des équipes SMERRA pour créer en quelques mois des couvertures santé en partenariat avec une collectivité territoriale. »



**Stéphane PUGÉAT,**  
Directeur délégué  
opérationnel SMERRA.

« Le renoncement aux soins par méconnaissance du système français ou raisons financières nous inquiète. Ce dispositif régional est une bonne réponse à ces deux difficultés et une opportunité dont j'espère que les étudiants se saisiront. »



**Daniella ZADI,**  
Présidente de la  
SMERRA.



## Promotion de l'activité physique et de la santé mentale

Le dispositif a pour vocation de soutenir les populations non couvertes ou insuffisamment couvertes, ce qui concerne notamment les étudiants. **30 % d'étudiants affirment avoir déjà renoncé au moins une fois à des soins et, dans la majorité des cas, le renoncement est dû à des raisons financières** (44 %) <sup>(1)</sup>.

Ayant pour mission d'apporter des solutions en faveur du mieux-vivre étudiant, la SMERRA souhaite également soutenir le choix du Premier ministre en désignant la **santé mentale, Grande cause nationale pour l'année 2025** dont la population étudiante est particulièrement touchée.

Selon le dernier rapport de la DREES <sup>(2)</sup> publié en septembre 2024, 44% des étudiants présentent des signes de détresse psychologique se traduisant que par un très faible recours à des structures dédiées (14 %) et/ou à des professionnels de santé (23 %).

Consciente de cette réalité, la SMERRA développe depuis de nombreuses années des actions de prévention et promotion de la santé notamment, en formant ses équipes aux premiers secours en santé mentale dont l'objectif est d'identifier les signes de détresse et orienter le public touché vers les professionnels de santé dédiés.

<sup>(1)(2)</sup> Source : Rapport Prendre soin de sa santé pendant les études – Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) – Septembre 2024

<sup>(3)</sup> Agréé par l'Etat domicilié en Auvergne-Rhône-Alpes

Au-delà de la santé mentale, l'offre proposée par « Ma Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes » permet de participer aux frais d'abonnement à une association ou club sportif <sup>(3)</sup> encourageant ainsi les jeunes à pratiquer une activité physique et sportive.

Aussi, le logement étant une source préoccupante pour les bacheliers et leurs parents, la SMERRA propose dans ses deux formules des réductions de frais de dossier de location ou des parcours fléchés auprès de résidences étudiantes partenaires.

Des solutions à leurs besoins désormais accessibles à un plus grand nombre d'étudiants de la Région grâce au dispositif « Ma Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes ».

### Zoom sur les différentes couvertures

La gamme développée pour ce dispositif régional est composée de deux niveaux de garantie dits responsables ou « 100% Santé ». La majorité des soins et équipements en optique, dentaire et auditifs sont sans reste à charge pour les étudiants.

#### 20 € / MOIS - FORMULE « PRIMORDIALE »

Taux de remboursements à 100% et des forfaits de consommation adaptés à la vie étudiante, comme un forfait licence sportive dans un club régional, la médecine douce ou les protections périodiques.

#### 32 € / MOIS - FORMULE « RENFORCÉE »

Taux de remboursements allant jusqu'à 130% pour compenser les éventuels dépassements d'honoraires des professionnels de santé et des forfaits de consommation vie étudiante renforcés par rapport à l'offre « Primordiale ».



### À propos de la SMERRA

Acteur historique du secteur privé à but non lucratif, la SMERRA développe une approche globale des besoins étudiants depuis plus de 50 ans. La SMERRA propose un univers dédié à l'accompagnement et à la réussite étudiante favorisant plus largement « le mieux vivre étudiant », qui intègre les volets santé, prévention, assurance, vie étudiante et logement. Elle peut compter sur un réseau de 65 agences et points d'accueils, 300 collaborateurs et 140 résidences étudiantes représentant près de 20 000 logements, portées par ses partenaires Fac-Habitat et Logifac.

Forte d'un rayon d'action national, la SMERRA accompagne près de 80 000 adhérents et assurés en France et à l'international. Elle contribue notamment à l'amélioration des conditions de vie des étudiants au travers de sa fondation Initiatives Étudiantes, créée en 2017. Enfin, ce sont plus de 150 000 jeunes et étudiants que la SMERRA accompagne chaque année via la mise en œuvre d'actions dédiées : guides pratiques et d'informations vie étudiante, orientation post Bac et enseignement supérieur, couverture santé et assurantielle, actions de préventions, etc.

Pour plus d'informations : [smerra.fr](https://smerra.fr)